



DEMI-FINALE NATIONALE 3 2025

REGION NORD EST

17 ET 18 MAI 2025



BIENVENUE A GOUSSAINVILLE

1. LE LIEU

**ESPACE PIERRE DE COUBERTIN
ACCES PAR AVENUE JACQUES ANQUETIL
95190 GOUSSAINVILLE**

2. LES ENTREES

Samedi

Licencié = 5 € Non licencié = 10 €

Dimanche

Licencié = 5 € Non licencié = 10 €

Pass Week-end

Licencié = 8 € Non licencié = 16 €

Championnat Demi-Finale N3 <i>Nord Est</i>	
Billetterie	
A LA JOURNEE	
ENTREE LICENCIE(E)	5.00€
ENTREE NON-LICENCIE(E)	10.00€
PASS WEEK-END	
ENTREE LICENCIE(E)	8.00€
ENTREE NON-LICENCIE(E)	16.00€
Entrée payante à partir de 10ans, et valable seulement la journée de l'achat	

Entrée payante à partir de 10 ans, et valable seulement la journée de l'achat.

BILLETTERIE EN LIGNE : <https://www.helloasso.com/associations/ligue-idf-twirling-baton/evenements/demi-finale-n3-2025>

Dans une optique de respect de notre engagement lié au développement durable, nous ne procéderons plus à l'impression du programme du weekend, qui ne sera donc pas mis en vente.

Nous invitons donc les présidents de club à en aviser les parents afin qu'ils puissent eux-mêmes imprimer ce programme s'ils le jugent nécessaire.

Programme à télécharger :

<https://drive.google.com/file/d/16dFa6eT09wphC2P8AASyigSCOdJS0YQA/view?usp=sharing>

LA RESTAURATION SUR PLACE



Championnat Demi-Finale N3 *Nord Est*

Tarifs Boissons

SODA COCAI-COLA, COCA-COLA ZERO, ICE-TEA, OASIS	2.00€
BOUTEILLE D'EAU (50cl)	1.00€
EAU GAZEUSE	1.00€
BIERE PRESSION (25cl) CONSIGNE VERRE : 1.00€	2.50€
BOISSON CHAUDE CAFE, THE, CHOCOLAT CHAUD	1.00€

Achat valable seulement la journée de l'achat

Championnat Demi-Finale N3 *Nord Est*

Tarifs Restauration

SANDWICH JAMBON BLANC JAMBON DINDE CRUDITES/THON (SUPPL +0.50€)	3.00€
PANINI JAMBON / MOZZARELLA JAMBON DINDE / MOZZARELLA	3.50€
NUGGETS (x4) / FRITES	4.00€
NUGGETS (x6) / FRITES	6.00€
SAUCISSES (x2) / FRITES	3.50€
MERGUEZ (x2) / FRITES	3.50€
FRITES SEULES	2.00€
CRÊPE SUCRE	2.00€
CRÊPE NUTELLA	3.00€
CROISSANT	1.50€
PAIN AU CHOCOLAT	2.00€

Achat valable seulement la journée de l'achat

3. REGLEMENTATION DE LA ZONE D'ECHAUFFEMENT

Dans la **zone de préparation**, il ne peut y avoir au maximum que : Trois solistes, Trois duos, Deux équipes ou groupes (uniquement les athlètes qui vont ensuite concourir plus un pour une équipe et plus deux pour un groupe).

Dans la **zone de concentration**, il ne peut y avoir qu'un soliste, duo, équipe ou groupe

Une fois le contrôle passé, l'athlète est sous la responsabilité de son entraîneur et/ou de son dirigeant désigné, jusqu'à son entrée sur le praticable. Tout incident survenant dans la zone de préparation et/ou de concentration (défaillance, blessure, changement d'alternance, etc.) est sous la responsabilité des Présidents de jury.

C'est l'entraîneur et/ou son dirigeant de l'athlète qui l'accompagne à l'entrée du praticable à la demande du Président de Jury.

Une fois l'athlète entré sur le praticable, l'entraîneur doit libérer la zone d'échauffement et se placer, pour suivre la prestation de celui-ci, à un endroit qui sera défini par le Président de Jury.

4. ENVOI DES FPI

IMPORTANCE PRIMORDIALE DE LA REGLEMENTATION CONCERNANT LES FPI

Chaque responsable de club devra déposer les FPI de leurs solistes, dans l'espace dédié de l'application fédérale, au minimum 5 jours avant la compétition (soit le **dimanche 11 mai, à 23h59**).

*En cas de modification et uniquement en cas de modification nous vous invitons à réaliser, avant le **JEUDI 15 MAI 2025 20h00**, un envoi à l'adresse mail suivante :*

jpkaduc9@gmail.com

En cas de modification ultérieure, nous vous invitons à présenter 2 exemplaires de la FPI modifiée auprès du Contrôle des Licences le jour de la compétition.

5. MUSIQUES

Chaque responsable de club devra déposer les musiques, dans l'espace dédié de l'application fédérale, au minimum 5 jours avant la compétition (soit le **dimanche 11 mai, à 23h59**).

En cas de modification et uniquement en cas de modification nous vous invitons à réaliser, avant le **JEUDI 15 MAI 2025 20h00**, un envoi à l'adresse mail suivante :

twirling.sono95@free.fr

En cas de modification ultérieure, nous vous invitons à vous présenter au poste de Sonorisation, avec le fichier musical sur clé USB, le jour de la compétition.

6. BADGES D'ACCES

Conformément au paragraphe 7 page 15 du Règlement Sportif 2025, "***Chaque club devra fournir à l'organisateur la liste nominative de ses entraineurs et du dirigeant en amont de la compétition***". Cette liste doit être adressée à M. Christian POTIN

balou.95@wanadoo.fr

L'obligation de délivrance de badges donnant droit à une entrée gratuite est limitée à 5 badges entraineurs plus 1 badge dirigeant, selon le barème ci-dessus. En cas de besoin, un club pourra acheter auprès de l'organisateur, d'autres badges entraineurs au tarif licencié des entrées. Chaque club devra fournir à l'organisateur la liste nominative de ses entraineurs et du dirigeant 1 semaine avant la compétition.

Badges / Entrées gratuites Entraineurs pour la compétition désignés au contrôle des licences :

- Compétition soliste et duo : 1 par tranche entamée de 5 solistes ou duos
- Compétition équipe et groupe : 1 par équipe ou groupe 10 à 14 et/ou groupe artistique

Peuvent prétendre à la dénomination "Entraîneur" les personnes possédant une licence "type" dirigeant, cadre, encadrant, sportif, championnat FFSTB, individuelle

Badges / Entrées gratuites Dirigeants Administratifs pour la compétition désignés au contrôle des licences :

- 1 par club

Peuvent prétendre à la dénomination "Dirigeant Administratif" les personnes majeures possédant une licence "type" dirigeant, cadre, encadrant, sportif, championnat FFSTB.

Badges athlètes

- La licence athlète sera utilisée en tant que badge et donc à présenter à l'entrée.
- Port du badge obligatoire pour tout athlète qui circule dans l'infrastructure.

7. SECURITE

En raison de l'état d'urgence toujours en vigueur et pour des raisons de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir présenter vos sacs ouverts au personnel de sécurité à l'entrée.

8. LISTE D'HOTELS A PROXIMITE

- **Sky Hotel Goussainville (le plus proche du gymnase)**

1 rue Jacques Anquetil, 95190 Goussainville

- **Saglam Hôtel**

10 chemin de la vierge, 95190 Goussainville

- **B&B Hôtel**

17 Rue Le Corbusier, 95190 Goussainville

- **Montempô**

Rue le Corbusier, 95190 Goussainville

- **Hôtel Ibis budget**

19 Rue Le Corbusier, 95190 Goussainville

- **BBSH**

20 ue Henriette, 95190 Goussainville